

En savoir plus sur Paterna



Scannez et accédez au contenu en ligne

Des produits d'assurance à la hauteur de vos exigences

Le Groupe Mutuel réunit plusieurs sociétés indépendantes, actives dans les domaines de l'assurance-maladie et accidents, de l'assurance-vie, des assurances de patrimoine et des assurances entreprise (indemnité journalière, assurance-accidents, prévoyance professionnelle et assurance-maladie complémentaire). Renseignez-vous sur la large palette de couvertures que nous vous offrons.

Conseils personnalisés et sans engagement
du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
(vendredi et veilles de fêtes 17h00)

Hotline 0848 803 777 | **Fax** 0848 803 112
Web www.groupemutuel.ch | www.corporatecare.ch



Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® **Entreprise®**

Groupe Mutuel
Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny

Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie



Edition 7.18

Paterna


La première assurance paternité de Suisse!



Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® **Entreprise®**





Le Groupe Mutuel a développé pour vous Paterna,
la première assurance paternité de Suisse:
offrez à vos collaborateurs une prestation sociale unique sur le marché!

Paterna

L'innovation à votre service

Parce que le facteur humain est l'une des composantes essentielles de la bonne marche d'une société, il est important d'y prêter une attention particulière dans le cadre de votre politique d'entreprise.

Paterna vous offre l'opportunité de vous investir en faveur de vos collaborateurs, en valorisant et en soutenant leur rôle de père.

Grâce à sa couverture modulable, Paterna est la solution adaptée à la situation de chaque entreprise, en particulier de la vôtre!

L'allocation versée vous permet ainsi de faire face aux conséquences financières liées à l'absence de votre employé, par l'engagement de forces supplémentaires de travail ou l'outsourcing de certaines activités, par exemple.

Paterna

La première assurance paternité de Suisse!

Paterna

Une prestation sociale unique sur le marché suisse, pour vos employés

- Versement d'une allocation durant la durée du congé paternité, en compensation du salaire
- Libre choix du taux de couverture: 80%, 90% ou 100% du salaire de l'employé
- Durée des prestations modulable, de 2, 3, 5, 10, 15 ou 20 jours de travail, selon la politique de votre entreprise

